

Un budget fondateur pour Vienne Condrieu Agglomération

Ce budget Primitif 2018 de Vienne Condrieu Agglomération est le premier budget de la nouvelle Communauté d'Agglomération issue de la fusion de ViennAgglo, de la Communauté de Communes de la Région de Condrieu et de la Commune de Meyssez.

Il s'agit donc du budget d'une intercommunalité de 30 communes et de 89 000 habitants avec des compétences fortes et élargies.

En ce sens ce budget 2018 est à la fois fondateur et singulier :

- Il s'inscrit dans la continuité d'actions et des engagements pris par chacune des deux intercommunalités qui ont fusionné. C'est ainsi qu'il intègre les crédits d'action en fonctionnement et les opérations d'investissement en cours de réalisation ;
- Il traduit le passage en fiscalité professionnelle unique des 11 communes issues de la Région de Condrieu, en assurant la neutralité budgétaire de ce changement pour les budgets des communes concernées au 1^{er} janvier 2018 ;
- Il garantit le maintien des mécanismes de solidarité antérieurs des deux intercommunalités ;
- Il est construit en recettes sur la base des orientations prises en matière de fiscalité par les Maires en bureau intercommunautaire pendant la phase préparatoire à la fusion ;
- Il prend en compte, à la fois en section de fonctionnement et en section d'investissement, les budgets des Syndicats intercommunaux et Syndicats mixtes dissous au 31 décembre 2017 consécutivement à la fusion. Il s'agit en particulier du SYVROM et des Syndicats d'assainissement SYSTEPUR, SISEC, SIASO et Rhône Gier (le périmètre réduit de ce dernier n'incluant plus notre intercommunalité) ;

● Il est organisé autour d'un budget principal et de quatre budgets annexes : les transports et déplacements, l'immobilier d'entreprises, les zones économiques et l'assainissement ;

● En 2018, le budget global de Vienne Condrieu Agglomération s'élève à plus de 114 M€, dont 81 M€ en fonctionnement et 33 M€ en investissement ;

● Malgré un contexte général très tendu pour les finances des collectivités locales, la section de fonctionnement du budget 2018 dégage une capacité d'autofinancement pour l'investissement significative et crédible pour l'avenir. À titre d'illustration, le niveau d'épargne nette dégagé par le budget principal est de 1 812 000 €.

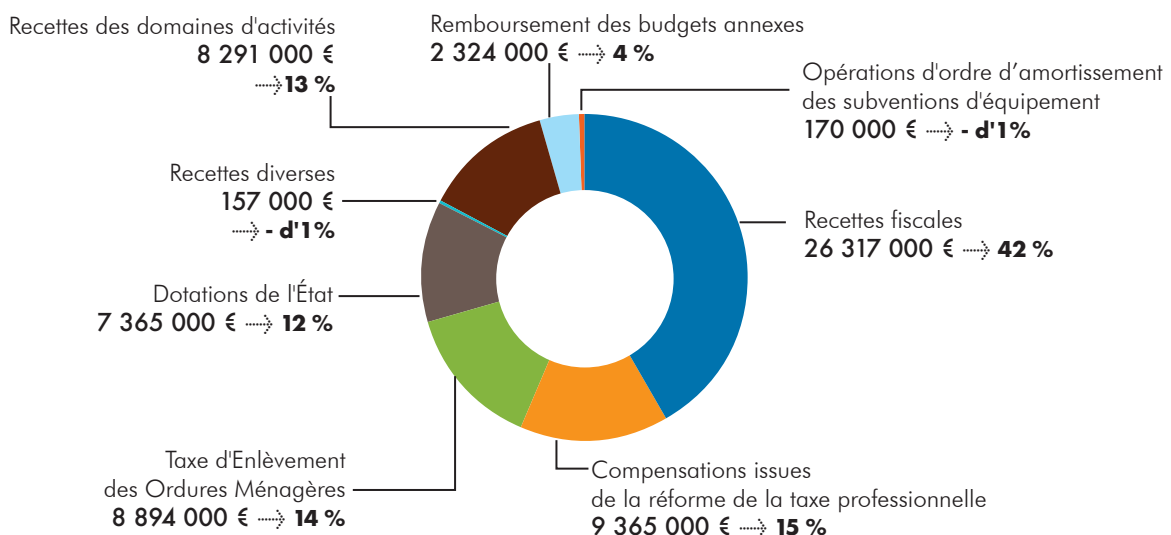
Il se dégage ainsi trois points forts du budget d'investissement 2018 :

- L'ensemble des domaines d'intervention est servi ;
- Les mécanismes de solidarité antérieurs et les engagements pris par les deux intercommunalités sont respectés, en particulier dans les domaines de la voirie, de l'habitat, ou encore de l'aménagement des zones économiques ;
- Un certain nombre de projets structurants engagés antérieurement par les deux intercommunalités arrivent en phase opérationnelle en 2018 et un effort particulier est fait dans le domaine de l'assainissement pour la modernisation des équipements de traitement et des réseaux.



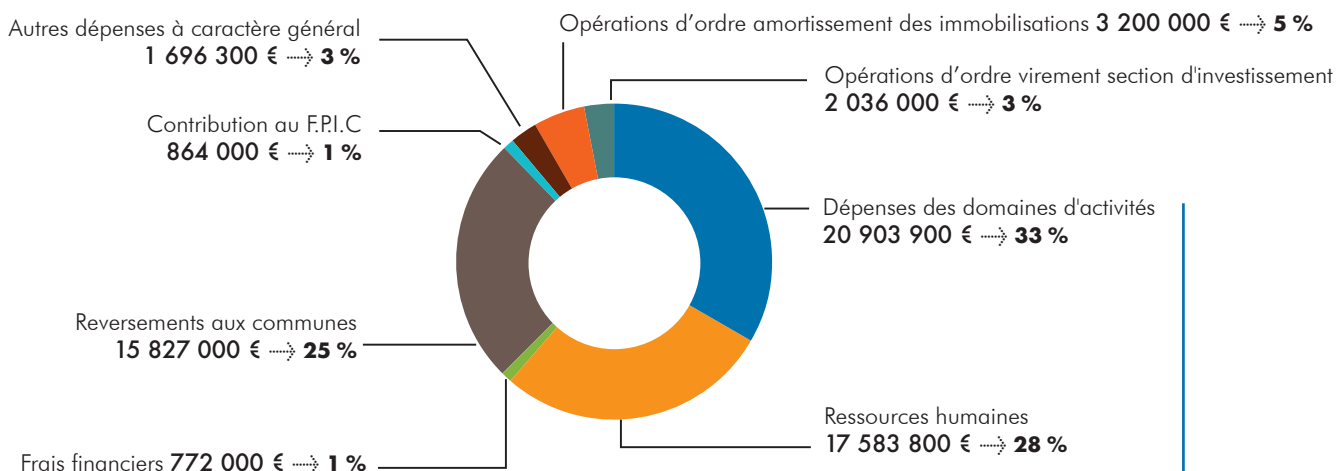
Le fonctionnement du budget principal

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 62 883 000 €.



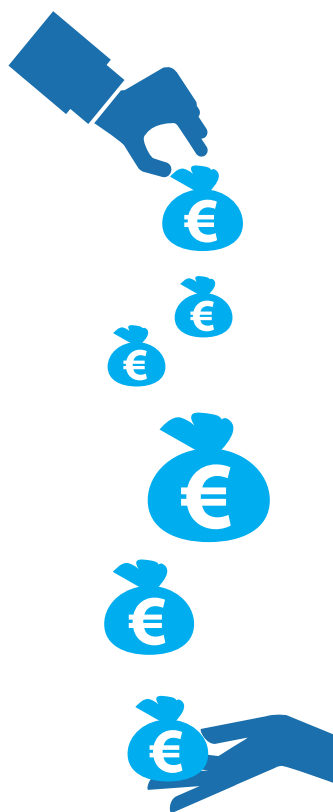


Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 62 883 000 €.



Les dépenses prévisionnelles des domaines d'activités pour 2018 (hors opérations d'ordre et hors personnel)

Économie, Tourisme, Jazz à Vienne	2 008 400 €
Subvention d'équilibre à l'immobilier d'entreprises et zones	250 000 €
Emploi, Formation, Insertion	661 000 €
Aménagement du territoire	382 000 €
Politique de l'habitat	443 100 €
Cohésion sociale et politique de la ville	559 100 €
Jeunesse	50 000 €
Petite enfance	1 256 400 €
Service téléalarme	141 000 €
Politiques territoriales	165 900 €
Voirie communautaire	1 543 300 €
Eaux pluviales et rivières	643 000 €
Equipements sportifs	519 100 €
Piscines	567 900 €
Subvention d'équilibre budget des transports	1 120 000 €
Environnement, nature, plan climat	249 900 €
Gestion des déchets	7 114 700 €
Maintenance du patrimoine et moyens techniques	376 100 €
Soutien aux évènements intercommunaux	64 000 €
Fourrière animale	38 000 €
Contribution au service incendie	2 751 000 €



Le fonctionnement des budgets annexes

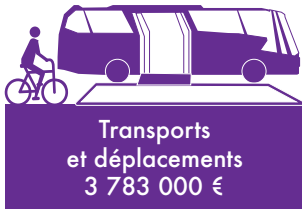
Les quatre budgets annexes pour 2018 s'équilibrent en dépenses et en recettes à hauteur de :

- 8 350 000 € pour les transports et déplacements,
- 560 700 € pour l'immobilier d'entreprises,
- 1 962 000 € pour les zones économiques,
- 7 524 000 € pour l'assainissement.



L'investissement

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 25 413 000 €
(hors remboursement du capital de la dette)



**Transports
et déplacements**
3 783 000 €

- Poursuite de la mise en accessibilité des arrêts de bus
- Renouvellement du matériel roulant
- Maintien à niveau du réseau
- Modernisation de la plate-forme de mobilité



**Environnement et gestion
des déchets**
2 021 000 €

- Poursuite du déploiement des conteneurs enterrés
- Réaménagement et modernisation des déchèteries
- Maintien à niveau du matériel de collecte et renouvellement des bacs
- Modernisation de l'éclairage public (financement TEPCV)



Voirie communautaire
5 961 000 €

- Renouvellement des chaussées
- Aménagements de sécurité liés au Plan de Déplacements Urbains
- Aménagement des pistes cyclables et ViaRhôna
- Réfection des voiries dans les zones économiques
- Réalisation d'une voie verte en encorbellement sur les quais à Vienne
- Aménagement d'un couloir bus cours Brillier



**Aménagement
et rénovation urbaine**
1 088 000 €

- Informatique dans les écoles
- Mise en accessibilité des E.R.P.
- Maintien à niveau des bâtiments administratifs et techniques
- Renouvellement des outils de communication



Économie et Tourisme
2 556 000 €

- Aménagements zones économiques existantes, Pôle Saint-Germain
- Immobilier d'entreprises
- Soutien au commerce
- Maison du festival de jazz
- Extension halte fluviale
- Signalétique mise en tourisme



**Equipements sportifs
et piscines**
1 464 000 €

- Maintien à niveau des stades nautiques, des gymnases et des terrains de sport
- Changement des toitures et rénovation thermique des gymnases de Seyssuel et Pont-Èvêque
- Équipement des gymnases en systèmes de vidéosurveillance et de gestion sécurisée des accès



**Maintenance patrimoine
et infrastructures**
590 000 €

- PLU des communes
- Programme de Rénovation Urbaine Vallée de Gère



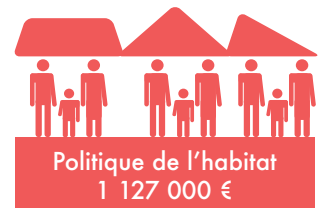
**Petite enfance
et téléalarme**
480 000 €

- Maintien à niveau des équipements du service téléalarme
- Maintien à niveau des équipements de la petite enfance
- Micro crèche à Moidieu-Détourbe



**Assainissement
et eaux pluviales**
6 343 000 €

- Réhabilitation et extension des réseaux d'assainissement
- Travaux sur les réseaux d'eaux pluviales
- Modernisation et extension des stations d'épuration



Politique de l'habitat
1 127 000 €

- Participation à la construction de logement sociaux
- Soutien aux opérations de réhabilitation de l'habitat
- Maintien à niveau des aires d'accueil des gens du voyage

Le financement des investissements inscrits au budget 2018 conserve une structure bien équilibrée avec un recours à l'emprunt limité à 12,7 M d'€ soit la moitié du financement global des investissements.

« L'autofinancement de l'investissement » (épargne nette + produit des cessions + récupération de la T.V.A.) représente 32 % du financement de l'investissement sur l'ensemble des budgets.

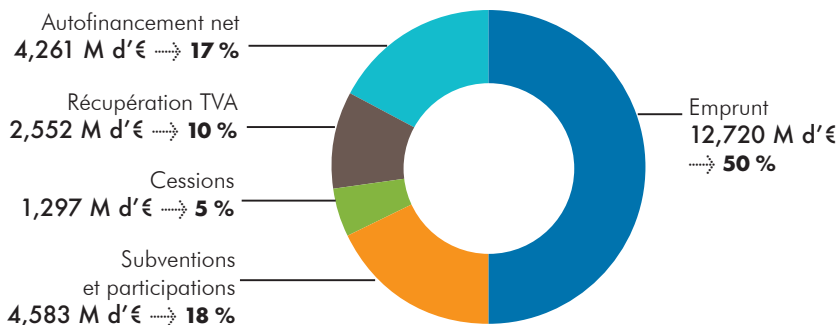


L'endettement de Vienne Condrieu Agglomération reprend l'endettement des anciennes intercommunalités et du SYVROM qui a été dissous. Il reste raisonnable avec un encours de 34,6 M € et une répartition entre taux fixes (sécurité) et taux variables (bénéfice des taux faibles) bien adaptée à la conjoncture.

Il l'est également au regard de la durée de remboursement de la dette qui se situe très en deçà des seuils critiques généralement admis.



Le financement de l'investissement



La dette

Un endettement raisonnable (budget principal)

> Encours de la dette

Au 1^{er} janvier 2018..... 34,60 millions d'euros

> Structure de la dette

Taux fixe..... 62 %

Taux variable..... 38 %

> Durée de remboursement

6 ans et 10 mois (encours de la dette / épargne brute)